Société d'Education Populaire
PRAHECQ

Association affiliée

DEMANDE D'ADHÉSION saison 2023-2024 Section Marche de la S.E.P.

« Les Pieds Légers Prahecquois » fédérée sous le n° 02395

Nom …… **Prénom :** ……

Date de naissance : (JJ/MM/AA) : …….. **Sexe :** ☐ **M** ☐ **F**

Adresse :……

Code postal : ……..**Ville :** ……

Téléphone : /……/……/……/……/……/ **Portable :** /……/……/……/……/……/

Email : ……@……

Je demande mon

☐ **Adhésion** ☐ **Renouvellement d'adhésion - Licence n°** ……

À l'association **S.E.P. Prahecq – Section Marche « Les Pieds Légers Prahecquois »**

Abonnement à Passion Rando :	□ Oui	□ Non
J'accepte de recevoir de l'information FFRando :	□ Oui	□ Non
J'accepte de recevoir de l'information des partenaires FFRando :	□ Oui	□ Non
J'accepte de faire figurer ma photo dans le trombinoscope du club :	□ Oui	□ Non

J'ai noté que le Code du Sport fait obligation aux associations d'une Fédération sportive, d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres.

- **POUR UNE ADHÉSION (NOUVEL ADHÉRENT ou APRÈS INTERRUPTION de 2 ans ou plus)** : fournir une demande d'adhésion, le règlement de la cotisation, le CACI de moins de 6 mois et votre photo d'identité.
- **POUR UN RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION :** fournir la demande de renouvellement, le règlement de la cotisation, l'attestation de santé et votre photo d'identité si cela n'a pas été déjà fait.

Certificat médical : En délivrant cette licence, le club s'engage à respecter la loi de modernisation de notre système de santé (cf. page 18). La fédération informe le titulaire d'une licence IS/FS qu'il est dans son intérêt de souscrire une garantie individuelle accident (via les licences IRA/IMPN/FRA/FMPN) pour être couvert en cas de dommage(s) corporel(s) subi(s) sans qu'un responsable puisse être désigné. Vous pouvez également souscrire des garanties complémentaires en option : capital décès ; indemnités journalières forfaitaires ; aides ménagères ; si vous êtes baliseur ou collecteur officiel ou dirigeant d'un comité : garantie maintien de salaire, perte d'emploi. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez interroger WTW.

Les informations recueillies sont nécessaires à la Fédération française de la randonnée pédestre pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans le fichier de gestion de la vie fédérale et votre comité départemental ou régional y a accès.

Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, par votre inscription au site, vous consentez à ce que les données personnelles que vous renseignez soient utilisées par la FFRandonnée au sein du site de gestion de la vie fédérale aux fins de gérer les services proposés par votre inscription sur le site. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données que vous pouvez exercer en vous adressant à la FFRandonnée à l'adresse suivante : donneespersonnelles@ffrandonnee.fr ou par courrier à : Fédération de la randonnée pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS. Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur la protection de vos données personnelles auprès de la CNIL.

Date : Signature :

Cotisation 2023/2024 :

Licence FFRandonnée 29.25€ + S.E.P. 8.00 € + Passion Rando 10.00 € = 47.25 €

Licence FFRandonnée 29.25 € + S.E.P. 8.00 € = 37.25 €

Montant du versement (encercler votre choix) Paiement : chèque à l'ordre de SEP Prahecq